

HOLDING GREGZ
Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 1175 avenue du parc des Expositions
33260 LA TESTE DE BUCH
914 455 514 RCS BORDEAUX

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 20 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt juin,
A dix heures,

Monsieur Grégory PONS,

Associé Unique de la société HOLDING GREGZ,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Monsieur Grégory PONS, Associé Unique, décide de transférer le siège social du 1175 avenue du parc des Expositions - 33260 LA TESTE DE BUCH au 6 avenue Parc de l'Actipôle – Zone Actipôle – 33470 GUJAN MESTRAS à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

"Le siège social est fixé : 6 avenue Parc de l'Actipôle – Zone Actipôle – 33470 GUJAN MESTRAS".

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Grégory PONS

DocuSigned by:

DCA4B0BD6C064B8...